



Vehicule en fourriere sans cg

Par **hackjack83**, le **04/04/2012** à **13:50**

Bonjour,

suite à divers ennuis, j'ai fais une erreur (enfin plutot un oubli) qui risque de me couter cher. Il y a plus d'un an, j'étais dans une période noire de ma vie, en une année j'ai changé 3 fois de véhicules (car en panne définitivement), j'étais sous le coup d'une expulsion de mon domicile parce que mon propriétaire voulait vendre notre appartement et ma femme était enceinte de notre fils. L employeur pour qui je travaillais à l époque en a parlé a son mari qui est garagiste, et ils m ont offert une voiture, ils ont engagé les démarches auprès de la préfecture pour la carte grise. Le problème est qu entre temps le véhicule est tombé en panne (sur l autoroute, j'ai cru mourir), j ai réussi à le garer correctement sur un parking et le garagiste m'a promis qu il viendrait voir ce qu il se passait. Le probleme c est qu au bout d une semaine le véhicule a été enlevé par la fourriere alors qu il ne gênait pas et cela fait un an. Dernierement j ai été contacté par le commissariat, et je suis convoqué par un sous-brigadier.

Vu les soucis que j'avais à l'époque, cette voiture en était le dernier de mes soucis, mais là je le sens mal. Pourriez vous me dire ce que je risque ? A quoi dois-je m attendre ? Y a t il quelque chose qui pourrait jouer en ma faveur ? Que dois je faire ? J'ai commencé un nouveau travail, il y a moins d un an, je suis chauffeur de car, est ce que je risque de perdre ou d avoir mon permis suspendu ? Cette situation me met en panique, je ne sais pas quoi faire, quoi dire, j'ai la tête vide... Merci d'avance pour vos réponses.

Cordialement.